

07 mai 2010 -11:50

Appartient à [Conseil des ministres du 7 mai 2010](#)

Election des chambres législatives fédérales

Convocation des collèges électoraux pour l'élection des chambres législatives fédérales

Convocation des collèges électoraux pour l'élection des chambres législatives fédérales

Sur proposition de Mme Annemie Turtelboom, ministre de l'Intérieur, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des chambres législatives fédérales ainsi que convocation des nouvelles chambres législatives fédérales.

Les collèges électoraux de toutes les circonscriptions électorales du royaume sont convoqués le dimanche 13 juin 2010, entre 8 et 13 heures, dans les cantons électoraux où le vote s'exprime au moyen de bulletins en papier et entre 8 et 15 heures dans les cantons électoraux où le vote est automatisé.

La nouvelle Chambre des représentants et le nouveau Sénat limité aux sénateurs élus directement sont convoqués le 6 juillet 2010.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Mme Annemie Turtelboom, ministre de
la Justice
Boulevard de Waterloo 115
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 542 80 11
<http://www.justice.belgium.be>